

# LA PÊCHE DE LA TRUITE DE MER EN FRANCE EN 2010

Le suivi des captures de truites de mer a été instauré en 1992 dans un premier temps sur les cours d'eau des régions Normandes et d'Artois Picardie, où cette espèce est particulièrement bien implantée. A compter de 1996, ce suivi s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique. Les taxes relatives aux migrateurs ont évolué quant à elles à partir de 2000. Les taxes spécifiques "saumon" et "truite de mer" ont alors été regroupées en une Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA) unique "Salmonidés migrateurs".

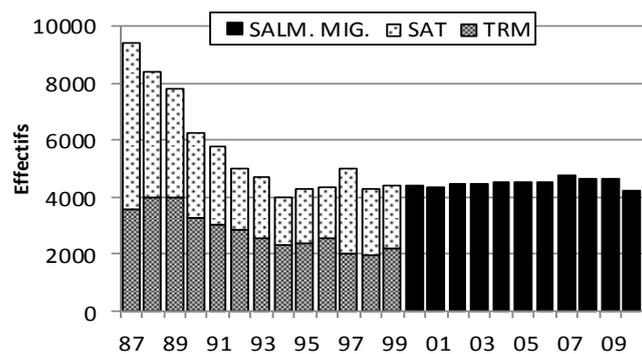


Figure 1 : Evolution des ventes de taxes/CPMA migrateurs en France de 1987 à 2010<sup>1</sup>

Tableau 1 : Ventes des taxes/CPMA « Salmonidés migrateurs » par bassin depuis 2006<sup>1</sup>

Bassins	2006	2007	2008	2009	2010
Artois-Picardie	328	374	403	404	378
Seine-Normandie	1413	1429	1443	1591	1496
Loire-Bretagne	1640	1821	1815	1724	1577
Adour-Garonne	1138	1134	1026	974	768
Rhin-Meuse	1	1	1	0	0
R.M.C	0	2	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4520</b>	<b>4761</b>	<b>4688</b>	<b>4693</b>	<b>4219</b>

<sup>1</sup> Une erreur s'est glissée sur les ventes de taxes Salmonidés migrateurs dans les bilans de captures des truites de mer de 2006 et 2007 et ont été corrigées sur ce document.

- **4219 CPMA "Salmonidés migrateurs"** ont été vendues en France en 2010. Ce chiffre a diminué de -7% par rapport à la moyenne décennale (figure 1). Les ventes en Adour-Garonne chutent de 19% de 2000 à 2010. En revanche, les ventes semblent relativement stables en Artois Picardie et en Seine-Normandie, bassins où la truite de mer est la plus présente (tableau 1).

- **127 pêcheurs** ont participé au suivi des captures de truite de mer en 2010 en déclarant leurs captures et/ou en tenant un carnet de pêche (figure 2).

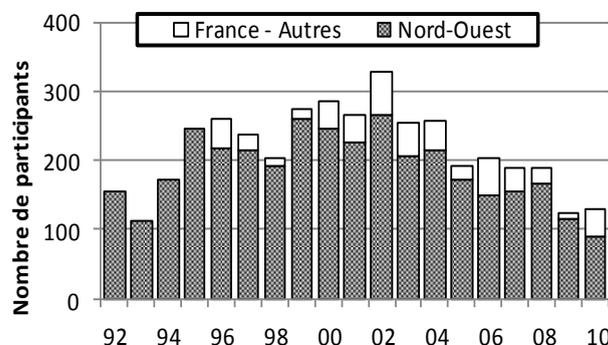


Figure 2 : Répartition des effectifs de pêcheurs collaborant au suivi de captures en France et dans les principaux départements du Nord-Ouest depuis 1992

**4,8% des pêcheurs de salmonidés migrateurs (saumons et truites de mer) ont déclaré des captures de truite de mer. Le taux d'échantillonnage est donc assez faible et affecte la précision des résultats exposés ci-après.**

**L'augmentation de la participation des pêcheurs de truite de mer est essentielle pour augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies.**

# BILAN DU SUM DES CAPTURES 2010 - ARTOIS-PICARDIE, HAUTE ET BASSE NORMANDIE

- **258 captures à la ligne de truites de mer** ont été déclarées au total cette saison.

Comme les années précédentes, les départements normands gardent le monopole en assurant 73% des déclarations nationales. La Touques, suivie de l'Arques, totalisent à leur habitude plus de la moitié des prises (52%).

Les bassins de l'Artois-Picardie et de la Basse-Normandie affichent une légère progression (tableau 2).

- Les **tailles et poids** moyens des individus, respectivement 57.3 cm et 2.4 kg, sont très variables entre bassins. Les records de taille et de poids cette année ont été obtenu en Seine-Normandie avec, sur la Seine, un individu de 87 cm pour 7.8 kg et sur la Touques, une truite de mer de 72 cm pour 8 kg.

Les truites de mer de 55 à 65 cm sont généralement dominantes dans les captures. L'année 2010 confirme cette règle (40% des prises totales et 54% pour le nord Seine). Néanmoins, les rivières du sud de la Seine montrent un décalage des tailles des captures avec 53% des prises comprises entre 50-60cm (figure 3). Ces captures proviennent majoritairement de la Touques, cours d'eau à truites de mer et saumons, dont la population comporte une part importante de finnock (petits individus remontant l'année même de leur dévalaison) qui explique en partie la diminution de la taille moyenne au sud-Seine.

- La **saison estivale** a été la plus propice aux captures de truites de mer avec un maximum au mois de juin (figure 4). Cette période correspond aux premiers pics de remontées des truites. Les prises se sont principalement étalées sur la deuxième moitié de la période de pêche.

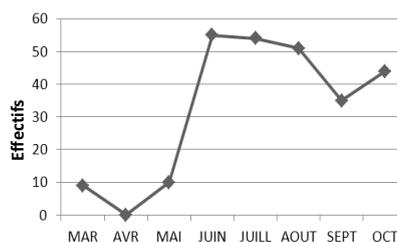


Figure 4 : Répartition mensuelle des captures

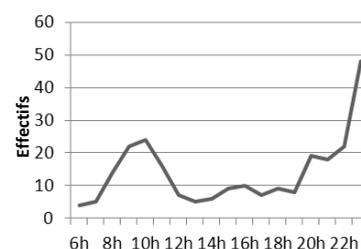


Figure 5 : Répartition horaire des captures

La **prolongation automnale** a été particulièrement bénéfique aux pêcheurs car elle représente 16% des captures totales. Les captures réalisées 2 heures après le coucher du soleil sur les cours d'eau les autorisant comme la Touques, totalisent un tiers des captures de 2010 (figure 5).

- Le **mode de capture** le plus utilisé reste le rapala, mais son utilisation a diminué au profit de la pêche à la mouche (figure 6). Cette dernière méthode a été principalement utilisée en deuxième moitié de saison, là où les captures ont été les plus importantes.

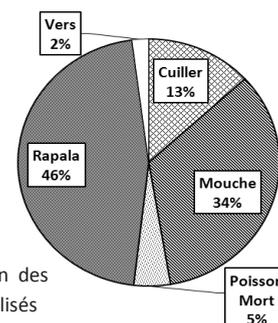


Figure 6 : Proportion des modes de capture utilisés

Tableau 2 : Bilan des captures de truites de mer par bassin

Bassins/Rivières	Ventes timbres	Pêcheurs participants	Captures déclarées
SLACK		1	1
CANCHE		14	21
AUTHIE		11	16
<b>ARTOIS PICARDIE</b>	<b>378</b>	<b>26</b>	<b>38</b>
BRESLE		7	13
ARQUES		19	38
DURDENT		4	10
VALMONT		2	15
SEINE		1	2
RISLE		1	3
<b>SEINE-NORMANDIE Haute-Normandie</b>	<b>361</b>	<b>34</b>	<b>81</b>
TOUQUES		40	113
DIVES		1	1
SEE		1	1
<b>SEINE-NORMANDIE Basse-Normandie</b>	<b>1134</b>	<b>42</b>	<b>114</b>
Autres régions (Loire-Bretagne, Adour-Garonne)	2346	25	25
<b>Total</b>	<b>4219</b>	<b>127</b>	<b>258</b>

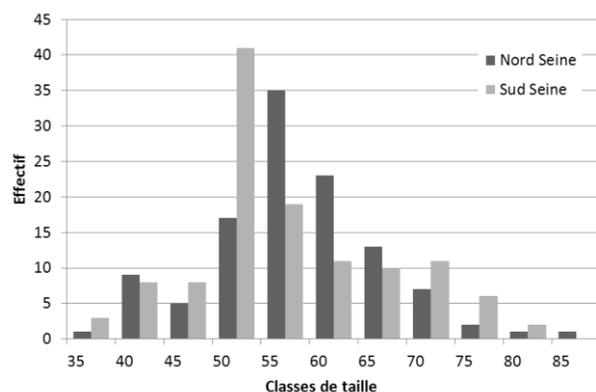


Figure 3 : Répartition des captures de 2010 par classes de taille

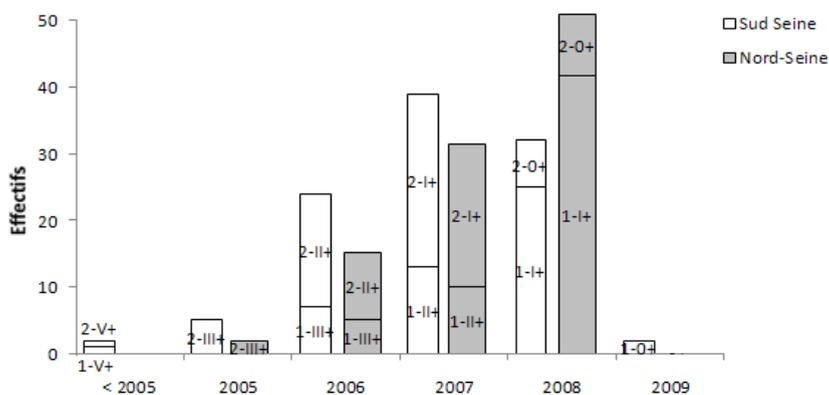


Figure 7 : Répartition des âges de truites de mer capturées en 2010 en fonction de leur zone géographique (le premier chiffre représente l'âge en rivière, et le second, le nombre d'années passées en mer). L'axe horizontal indique les années de naissance des poissons.

La lecture des écailles permet de connaître les histoires de vie des truites capturées, c'est-à-dire le nombre de fraies, leur âge de rivière et leur âge de mer. Les cours d'eau du sud de la Seine accueillent des truites de mer aux histoires de vie diversifiées et riches avec 7 générations représentées. Au nord, la situation est plus homogène : seulement 4 générations avec 51 % des captures âgées de 2 ans (figure 7). De même, la part des individus à avoir frayé plusieurs fois au cours de leur vie diffère entre le nord et le sud de la Seine avec respectivement 28% contre 49% de multitraies.

## INDICATEUR DE L'ACTIVITE DE PECHE : LES CARNETS DE PECHE

- **20 carnets de pêche** ont été retournés en 2010, nombre réduit de moitié sur ces 5 dernières années (tableau 3). Ce nombre assez faible réduit la précision des informations suivantes.

Les pêcheurs participants ont été relativement assidus, avec un nombre de sorties par pêcheur et une durée moyenne d'une sortie stables.

L'effort total de pêche (effort moyen/pêcheur) a augmenté de 9% sur ces 5 dernières années.

Le temps passé pour une capture a quasiment doublé (+44% sur 5 ans). Un tiers est revenu bredouille.

Tableau 3 : Synthèse des données des carnets de pêche recueillies sur 5 ans

	2006	2007	2008	2009	2010
Nb de carnets retournés	42	37	33	35	20
<b>Effort</b>					
Nb total de sorties	1310	1101	1153	873	608
Nb de sorties/pêcheur	31	30	35	33	30
Durée moy. d'une sortie (heures)	2,3	2,7	2,3	2,4	2,6
Effort moyen/pêcheur (heures)	70,3	78,9	79,8	59	78,7
<b>Captures par unité d'effort</b>					
Nb de truites capturées	157	185	213	124	69
Nb de truites/pêcheur (carnets)	3,7	5,0	6,5	3,5	3,5
Nb maximal de truites/pêcheur	22	35	43	29	15
Nb maximal de truites/sortie	3	8	3	3	4
% de pêcheurs bredouilles	36	41	9	43	35
<b>Nb d'heures par capture</b>					
Saison entière	19	16	12	17	23
Mars à mai	-	13	48	30	43
Juin à octobre	17	16	12	16	22

## STOCKS DE TRUITES DE MER : EFFECTIFS POUR 2 STATIONS DE CONTROLE DU NORD-OUEST

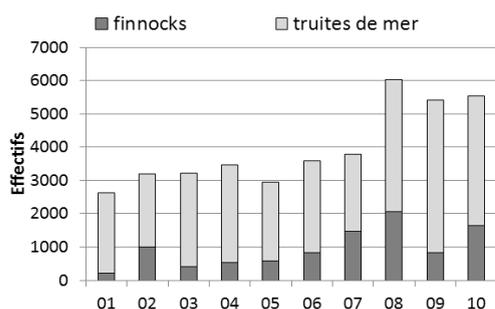


Figure 9 : Evolution des effectifs de truites de mer à la station du Breuil-en-Auge sur la Touques  
Source : FDAAPPMA 14

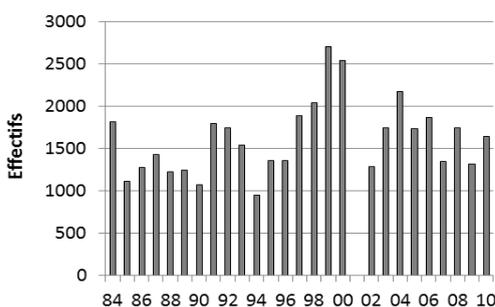


Figure 10 : Evolution des effectifs estimés de truites de mer à la station d'Eu sur la Bresle  
Source : ONEMA/DAST Station salmonicole Seine maritime

### • Station du Breuil-en-Auge sur la Touques

**5542 truites de mer** ont franchi ce dispositif de contrôle en 2010, soit 3% de plus qu'en 2009 (figure 9). Les effectifs se maintiennent dans une tendance haute depuis le record de 2008 (6027 truites), comparé à la période 2001-2007 où seulement 3978 individus étaient comptabilisés en moyenne.

Les finnocks reviennent massivement sur le bassin multipliant par deux l'effectif de cette composante du stock par rapport à 2009.

### • Station d'Eu sur la Bresle

**1650 truites de mer** ont été estimées à la montée en 2010 sur cette station (1005 truites contrôlées ; efficacité de piégeage de 61%) (figure 10). Ces remontées s'inscrivent dans la moyenne interannuelle. La dévalaison 2010 est estimée à 10 250 truites, effectif le plus élevé enregistré depuis 1984.

13 truites de mer ont été déclarées par les pêcheurs en 2010, soit moins de 1% du stock remonté en rivière. La sous-déclaration est donc manifeste. Les captures réelles se situeraient entre 100 et 130 poissons, soit un taux de déclaration compris entre 6% et 7,5%.

**L'état du stock de truites de mer dans les régions normandes s'est stabilisé à un niveau relativement bon ces dernières années.**

# LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, DES MESURES EN FAVEUR DES POISSONS MIGRATEURS

## **☀ La continuité écologique, c'est quoi ?**

La continuité écologique d'un cours d'eau se définit comme la **libre circulation des organismes vivants** et par leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions, notamment latérales, et conditions hydrologiques favorables).

## **☀ Obstacles à l'écoulement : leurs impacts les migrants**

Des obstacles présents sur les rivières induisent des perturbations sur la continuité écologique, plus ou moins importantes selon :

- leur hauteur,
- leur emplacement (de l'embouchure à la source),
- l'effet cumulé de leur succession : un impact important sur le cours d'eau peut résulter d'un unique ouvrage très pénalisant tout comme du cumul de petits ouvrages de faible impact le long du cours d'eau.
- L'usage de l'obstacle (retenue d'eau potable, hydroélectricité, etc.) impactant la montée et la dévalaison.

Ainsi, les possibilités de déplacement pour les espèces aquatiques se voient fortement réduites par ces obstacles plus ou moins franchissables qui segmentent les cours d'eau. Or, tous les poissons, et particulièrement les grandes espèces migratrices amphihalines telles que la truite de mer, ont besoin de circuler sur un linéaire plus ou moins long afin d'accomplir leur cycle de vie : reproduction, alimentation, croissance...

Plusieurs conséquences résultent des difficultés rencontrées lors de la progression des poissons migrants :

- le retard ou l'absence des géniteurs sur les frayères engendre des complications pour le renouvellement des populations et donc la diminution des effectifs.
- la fragmentation des aires de répartition favorise l'isolement des populations, posant des problèmes de brassage génétique, de risque pathologique accru et de recolonisation en cas de perturbation.

Ces impacts influent sur l'état des populations en combinaison à d'autres facteurs anthropiques (recalibrage et rectification des cours d'eau, pollution, sécheresse accentuée par les pompes, augmentation des températures, pêche...).

## **UN EXEMPLE CONCRET : L'OUVRAGE DE HESDIN SUR LA CANCHE**

Petit fleuve côtier de 90 km se jetant dans la Manche, la Canche est classée « cours d'eau à migrants » depuis 1986. Elle abrite des grands migrants comme la truite de mer mais aussi le saumon, l'anguille, la lamproie marine et la lamproie fluviatile.

Après une étude menée en 1999 par la fédération de pêche du Pas-de-Calais pour l'amélioration de la continuité écologique, l'ouvrage de Hesdin apparaît comme étant le premier obstacle à la migration sur la Canche. Après une concertation avec le propriétaire (le LTO), celui-ci accepte d'effacer cet ouvrage pour se mettre en conformité avec la réglementation et améliorer la salubrité du site. En 2004, les travaux de démolition sont alors engagés et les sédiments accumulés depuis 1970 pouvant atteindre 2 mètres, sont curés.

Suite aux travaux, le cours d'eau retrouve rapidement son profil d'équilibre. L'ouverture du barrage contribue à rediversifier les écoulements et les habitats du lit mineur. Au final, cette opération aura permis de reconquérir 3 km de cours d'eau de nouveau accessible aux salmonidés et des frayères à l'amont sont colonisées.



*Etat initial de l'ouvrage faisant obstacle à la continuité dans la commune de Hesdin. Vue de l'aval avant travaux, début 2004*



*La Canche, après les travaux de restauration. Arasement du seuil, démolition du garage et curage des sédiments fins sous le pont*

### **Pour plus d'informations :**

« **Pourquoi restaurer la continuité écologique des cours d'eau ?** » Plaquette ONEMA, MEEDDM DEB, mai 2010  
([http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/SDAGE/classement\\_L214-17/Brochure-continuite.pdf](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/SDAGE/classement_L214-17/Brochure-continuite.pdf))

« **Rétablissement de la continuité écologique sur la Canche à Hesdin** » ONEMA, mai 2010  
(<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/926>)

« **Continuité écologique : des paroles aux actes** » Pêche-Mag n° 10 – FNPF, Juin 2012.  
([http://www.fnpf.fr/\\_m6\\_comm\\_presse/\\_docs/publication/Peche\\_Mag\\_10\\_BD.pdf](http://www.fnpf.fr/_m6_comm_presse/_docs/publication/Peche_Mag_10_BD.pdf))